

# **BILAN**

***ACTION MUNICIPALE DE LA LISTE MARA EN  
COMMUNE IV DU DISTRICT DE BAMAKO  
(juin 2009 – février 2010)***

***HUIT MOIS DE CONSTRUCTION***

L'équipe de Moussa MARA est arrivée à la tête de la commune IV le 04 juin 2009 suite à sa victoire aux élections municipales du 26 avril 2009, confirmée par la mise en place d'une coalition politique composée de l'URD et du MPR en plus du Groupe MARA et une partie de l'ADEMA

L'équipe est arrivée à la mairie avec un programme précis, rédigée en 2004 et actualisée pour les élections de 2009. Ce programme comportait quatre chapitres spécifiques portés à la connaissance des citoyens pendant la campagne électorale et de nombreux autres objectifs dont l'atteinte auraient permis de faire de la commune IV la meilleure collectivité territoriale du pays !

Le sort en a décidé autrement. Les élections ont été annulées contraignant l'équipe à transmettre provisoirement la gestion de la commune à une délégation spéciale chargée d'assurer la transition avec la nouvelle équipe qui sera élue prochainement à l'occasion de prochaines consultations.

En vue de ces élections, mais aussi et surtout pour démontrer aux citoyens que le programme affiché était réalisable, l'équipe de MARA a jugé utile d'élaborer un bilan de son action à la tête de la municipalité. Ce document conçu en fonction des engagements pris dans le programme retrace objectivement ce qui a été réalisé, ce qui a été entrepris pour mieux faire ressortir les actions prioritaires à entamer ultérieurement.

Les réalisations présentées sont le fruit de huit mois de travail au service des populations de la commune IV ( notamment les plus démunies.) Elles démontrent que tout est possible pour des élus entrepreneurs, ambitieux, travailleurs et qui agissent avec la base. Elles indiquent aussi clairement ce qui peut être fait en un mandat de cinq ans au bénéfice d'une collectivité. Cela doit être su par les électeurs au moment de choisir les futurs élus.

Le dossier ainsi conçu est organisé en trois chapitres :

***1. Les ambitions de l'équipe municipale.***

***2. Les réalisations.***

***3. Les Priorités en cas de victoire aux prochaines élections.***

# I LES AMBITIONS DE L'EQUIPE MUNICIPALE

## **11 La Gouvernance**

- La mairie organisée pour être au service des populations, des élus et des agents municipaux disponibles et mus par cette seule ambition.
- La transparence maximale dans la gestion, les achats en respect du principe de concurrence, la publicité dans toutes les initiatives municipales....
- La participation des populations à la gestion, leur sollicitation à chaque occasion et une bonne collaboration avec l'ensemble des corps constitués, de la société civile, des leaders religieux, des notabilités, des organisations de jeunes et de femmes, des artisans, des opérateurs économiques...
- Une bonne et une saine communication entre la population et la municipalité à travers l'information sur ce qu'est la mairie, sur ce qu'elle fait, sur ses prestations et leurs conditions...

## **12 La Question Foncière**

- Redresser les tord causés par une gestion foncière mue par l'appât du gain personnel et facile, ayant entraîné une spéculation foncière effrénée
- Mener à bien l'opération de réhabilitation du quartier de Kalabambougou dans les meilleures conditions en rectifiant les fraudes et erreurs commises à ce sujet ; faire en sorte que tous les ayants droits (environ 3 000 personnes) obtiennent leur dû et que les réserves foncières éventuellement restantes aillent aux personnes spoliées ; faire intervenir l'Etat pour prendre en charge le reliquat
- Sauvegarder le peu de places publiques restantes pour en faire des sanctuaires destinés à accueillir les événements populaires (sport, culture, espace vert...)
- Entamer les discussions avec le dernier quartier non réhabilité de la commune pour programmer la réhabilitation accompagnée de l'adressage et de l'électrification dans le cadre du nouveau programme PASE (avant 2013)

## **13 L'emploi des jeunes**

- L'aide au stage et à l'emploi des jeunes diplômés avec le concours des employeurs potentiels de la commune.
- L'aide à la formation et à la qualification des jeunes déscolarisés ou non scolarisés avec l'aide des artisans.
- L'aide au financement des projets de jeunes avec le soutien des institutions de micro finance.
- L'accueil des projets et programmes gouvernementaux pour en faire bénéficier les jeunes de la commune.

## **14 L'assainissement**

- La gestion de l'urgence : évacuation des ordures, prévention des inondations, divagation des animaux...avec le concours du district, du gouvernement, de l'Etat, des partenaires et en se basant sur les initiatives propres de la municipalité.
- La question de la collecte primaire des déchets solides : l'organisation des groupements chargés de la collecte avec une affectation stricte de zone de collecte, la contractualisation avec chacun.
- La question des dépôts anarchiques et de transit : identifier et éliminer tous les dépôts anarchiques, identifier et équiper quatre dépôts de transit dans la commune (Lafiabougou - ACI, Hamdallaye, Taliko et Sébénicoro).
- La question du dépôt final : identifier, équiper et donner un cadre juridique à un dépôt final dans la commune du mandé
- La question du tri des déchets et du recyclage : ménages, recyclage industriel (plastique, fer....), agro industriel (déchets organiques, poussières) pour Bamako.
- La question de l'évacuation des eaux usées (eaux domestiques, eaux de toilettes) : la construction de caniveaux, le curage participatif des caniveaux, l'installation de réseaux de mini égouts, la construction de latrines.
- La question de la pollution : lutte contre la divagation des animaux, lutte contre les activités polluantes (industries, certaines activités agricoles utilisant les pesticides au bord du fleuve, nuisances sonores,...).

## **15 Le respect des règles**

- Règles d'ouverture d'établissements : veiller au respect stricte des règlements relatifs à l'ouverture des établissements dans les domaines du commerce, des industries, du tourisme.
- Règles d'occupation de la voie publique : préservation de la voie publique, du domaine réservé à la circulation routière, visibilité, respect des règlements relatifs aux kiosques, panneaux publicitaires, ...
- Règles relatives à la santé : surveillance, soutien au CSREF, tenue régulière des conseils de gestion, fonctionnement régulier des ASACO et des CSCOM, respect des conditions d'ouverture et d'exercice des cliniques privées, ....
- Règles relatives à l'éducation : collaboration avec les forces vives impliquées dans la gestion de l'école, mise en place des CGS et fonctionnement régulier de ceux ci
- Règles relatives aux bonnes mœurs : respect strict des textes en matière de bars, hôtels...

## **16 L'augmentation des revenus ordinaires de la commune**

- Revenus fiscaux : la patente (doubler le montant perçu en cinq ans), TDRL (multiplier le taux de recouvrement par deux chaque année (10% en 2010, 20% en 2011 ...100% en 2014), taxes spécifiques comme la taxe sur les établissements de nuit, les débits de boissons, les bornes fontaines (doubler les montants perçus en cinq ans)
- Revenus économiques : revenus des marchés, revenus des boutiques, location de magasins,....Notre objectif est d'augmenter nos recettes de 20% chaque année par une meilleure maîtrise de la base des contribuables, l'informatisation de ce circuit, une plus grande sécurisation du processus de recette, la délégation de gestion des équipements marchands...
- Revenus spéciaux : la zone ACI (projet de faire de ce quartier une zone de génération de revenus et de solidarité avec la participation des propriétaires et habitants de cette zone), fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe foncière, impôt foncier et au moins une partie de la TVA...), revenus liés au partenariat avec les coopérations techniques et financières...

## **17 Les questions sociales**

- Sport : élaboration et mise en place d'une politique sportive dans la commune alliant la popularisation du sport à la promotion des sports d'élite ; équipements sportifs
- Éducation : équipements scolaires, partenariat avec les acteurs de l'école, uniforme scolaire, insertion de programmes de citoyenneté et de promotion de nos valeurs dans les cours d'école fondamentale,
- Culture : conception et mise en place d'une politique culturelle alliant la préservation des valeurs à la génération de revenus, l'authenticité et la modernité et soutenir toutes les formes d'expression culturelle
- Sécurité : promotion des initiatives de sécurité routière (respect du code de la route, port de casque...), collaboration et soutien aux commissariats de police, intervention pour assurer la collaboration entre la population et les forces de l'ordre

## **18 L'amélioration du cadre de vie par des investissements**

- Pavage de voies : pavage de voies en participation avec la population et des partenaires techniques et financiers. Objectif de 10 Km linéaires de voies de pavé chaque année (environ 100 millions de FCFA chaque année avec 50 millions pris en charge par la Mairie et le solde par les partenaires dont 15% par les populations).
- Équipements sportifs : érection du terrain communal en un complexe sportif multifonctionnel (500 millions de FCFA dont 100 millions de FCFA à la charge de la commune), installation d'un mini complexe multifonctionnel (football, basket, hand ball, volley) éclairé à côté du terrain Chaba pour 70 millions de FCFA dont 20 millions à la charge de la mairie, mise en place de plusieurs installations sportives dans les quartiers
- Couverture globale de la commune en réseau d'électricité dans le cadre du PASE. Couverture globale de la commune en adduction d'eau (combinaison de châteaux d'eau, de bornes fontaines, de mini réseaux et du réseau d'EDM)

## II LES REALISATIONS DU MANDAT

### ***21 La Municipalité et les services municipaux***

- la réglementation de l'accès physique à la mairie et aux centres d'état civil, la sécurisation des abords du service, l'interdiction des attroupements dans la cour, l'installation de deux fonctionnaires de police à chacune des entrées de la mairie ;
- l'amélioration des conditions de travail dans les centres par des investissements de réhabilitation des bâtiments, l'équipement en matériels et mobiliers de bureaux, l'électrification de certains centres pour une somme d'environ 25 millions de FCFA, l'aménagement de la salle de délibération du conseil municipal pour environ 10 millions de FCFA pour pouvoir accueillir 200 personnes dans de bonnes conditions ;
- le respect des horaires de travail, l'occupation effective des postes, l'esprit de service public à la suite des instructions données dans ce sens ;
- la fonctionnalisation du site, l'installation de moyens de communication interservices et accès aux réseaux de communication extérieure (Internet), équipements progressifs de tous les services en matériel informatique et de communication (investissement d'environ 15 millions de FCFA)
- l'instauration d'un dispositif sommaire d'archivage des courriers arrivés et au départ, au niveau du secrétariat général, des différents adjoints au Maire et des services techniques. Depuis la fin du mois de juin, aucun courrier reçu ou envoyé ne se perd à notre niveau. En fonction du numéro de réception, on peut désormais situer 100% des courriers reçus et indiquer le niveau de traitement de chacun ;
- Mise en place de la charte des usagers qui permettra à chacun de savoir le temps que prends chaque service et le coût de chaque prestation de la mairie : le projet est en étude au niveau des services pour être finalisé et entrer en application ;
- La mise en fonction des toilettes pour le personnel pour un cout d'environ 2000 000 FCFA
- Le recrutement d'un GIE pour le nettoyage des bureaux et de la cour de la mairie principale

## ***22 La participation des populations***

- Rencontres régulières de l'équipe municipale et de toutes les forces vives de la commune (chefs de quartier, religieux, CAFO, artisans, commerçants, personnes âgées, griots...) et instauration d'un dispositif de concertation trimestrielle avec chacune d'entre elles à leur initiative ;
- Participation effective de toutes ces forces vives aux sessions du conseil municipal (trois sessions avec la présence à chaque fois d'au moins 200 personnes) ;
- Opération d'assainissement participative organisée : les populations curent les caniveaux et la mairie évacuent la boue (opération se caractérisant par la mise à disposition de trois camions et de leurs équipages pendant 30 jours pour un coût de 6 millions de FCFA dont 5 millions subventionnés par ORANGE)

## ***23 L'information et la communication***

- Bouclage du financement du journal d'information communal (environ 14 millions de FCFA par numéro dont 5 millions de FCFA pris en charge par la commune). Le 1<sup>er</sup> numéro a été produit à hauteur de 20 000 exemplaires et distribués gratuitement dans la commune pour informer sur la municipalité, les habitants de la commune, leur histoire, la vie de tous les jours, les bonnes initiatives, les associations et personnes à citer en exemple, les actions des autorités municipales...
- Conférence de presse régulière pour informer les citoyens sur l'action municipale : une conférence a été organisée en septembre 2009 ;
- Formalisation des audiences du maire et de ses adjoints (deux jours de la semaine) pour recevoir et traiter tous les problèmes portés à connaissance ; en moyenne 50 personnes sont reçues à chaque audience ;

## ***24 Les dossiers fonciers***

- L'identification et la fourniture aux autorités de la première vague des victimes de la spéculation foncière pendant les 20 dernières années en commune IV (7 438 familles) en vue de compensations par la fourniture de parcelles à la lisière ou en dehors du district de Bamako ;

- Rectification et corrections de décisions permettant à plusieurs dizaines de personnes d'entrer dans leurs droits, règlements de plusieurs litiges fonciers à l'amiable afin d'éviter les lourdes procédures judiciaires;
- Identification de toutes les espaces vides de la commune (une quarantaine environ) : il reste à entamer des démarches auprès de l'État pour les protéger ;
- Gel et reprise de l'opération de réhabilitation du quartier de Kalabambougou : demande adressée à l'État pour le transfert du terrain du village en vue de sa réhabilitation, plan de réhabilitation disponible ; les différents cas litigieux sont identifiés (Plus de 3 000 parcelles attribuées dans des conditions frauduleuses), les espaces verts et les équipements morcelés sont identifiés, les attributions de parcelles sans plan et sans autorisation de l'État sont identifiés (plus de 1500 parcelles), les actes pris par la mairie pour mener ces différentes opérations sont identifiées ; il reste à reprendre l'enquête ménage pour identifier les vrais ayants droits et de corriger toutes les irrégularités. Cette opération peut être conclue en quatre mois.

## **25 L'assainissement**

- Annulation du recrutement de complaisance d'un coordinateur du cadre de concertation des acteurs de l'assainissement, recrutement d'un coordinateur disposant de compétences avérées à la suite d'un processus collectif de sélection impliquant tous les acteurs du secteur à travers leurs représentants en incluant le partenaire Allemand ;
- Préparation des contrats pour la vingtaine de GIE retenus ; il reste à faire signer les contrats et commencer la gestion du système d'évacuation des ordures sur une base d'engagements mutuels de la Mairie (lutte contre les informels) et des GIE (couverture totale des zones, pas de concurrence, respect des délais...).
- Identification des dépôts anarchiques de déchets : il reste à les éliminer et à mettre en place un dispositif de surveillance ;
- Mise en œuvre de mesures contre la divagation des animaux dans toute la ville de Bamako avec l'utilisation de note fourrière provisoire ; il reste à construire une fourrière définitive pour 18 millions de FCFA à côté du dépôt de transit de Lafiabougou (budget 2010)
- Identification du dépôt final dans la commune du Mandé, l'État doit prendre les dispositions réglementaires pour ériger ce dépôt ;

- Inscription de la commune IV parmi les communes bénéficiaires du projet de site incinérateur de Noumoubougou permettant de régler le problème d'évacuation des déchets de Bamako ;

## **26 La vie sociale**

- Interventions de la municipalité pour soutenir des personnes physiques ou des organisations, manifester notre solidarité vers les plus démunis notamment au début du mois de ramadan : distribution de sucre et de céréale (5 millions de FCFA), construction de traversés à Tchétchénie (2 millions de FCFA), hangar pour un lépreux (150 000 FCFA), équipements sportifs (375 000 FCFA), soutien au reboisement (1 million de FCFA), soutien à l'opération d'administration de compléments alimentaires à 100 000 enfants de la commune (1,5 millions de FCFA), dons divers à des associations communales (plus de 12 millions de FCFA) ;
- Collaboration avec le service social, soutien à la fonctionnalisation des CDQ, délivrance d'une cinquantaine de certificats d'indigence pour un coût de plus de 5 millions de FCFA ;
- Organisation de l'opération uniforme scolaire : 10 000 enfants ont adopté cet uniforme ; coût global de l'opération 50 millions de FCFA financé par les bénéficiaires et par la Mairie sous forme de subvention pour rendre le coût supportable (la mairie a avancé 25 millions de FCFA et est remboursé à hauteur de 22 millions de FCFA soit 3 millions représentant la subvention de l'opération) ; cette opération a été une réussite ; la commune est ainsi prête à adopter massivement l'opération dans le cadre de la décision annoncée du gouvernement qui l'a retenue comme un exemple à suivre ;
- Organisation de la première réunion du conseil de gestion du CSREF ayant regroupé l'ensemble des acteurs des secteurs de la santé et des affaires sociales.
- Fermeture d'une vingtaine de bars, hôtels...qui ne respectaient pas la loi pour certains, ne disposaient pas d'autorisation pour d'autres ou présentaient des caractéristiques nuisibles à leur voisinage immédiat (bruits, tumultes, violences...). Cette opération à laquelle les autorités publiques ne participent pas suffisamment doit être poursuivie ;
- Mise sous administration provisoire d'une quinzaine d'écoles dont les CGS ne fonctionnent pas ; les parents d'élèves ont salué cette initiative ;

- Élaboration d'une politique sportive comportant des soutiens à toutes les disciplines et des compétitions importantes pour un coût annuel de 50 millions de FCFA (budget 2010)
- Élaboration encours d'une politique culturelle, tâche à poursuivre ;
- Collaboration avec les commissariats de police sous forme d'échanges d'informations et de rencontres mensuelles. Soutien régulier aux forces de sécurité pour 2 millions de FCFA ;
- collaboration avec le tribunal d'instance, déjà réalisé d'investissements supportés par la Mairie pour aménager un bureau au sein du tribunal (500 000 FCFA) ;
- Distribution de matériels médicaux en juillet pour une valeur de 15 millions de FCFA au CSCOM de Sibiribougou avec le concours de la mairie du District de Bamako ;
- Don de médicaments d'un de nos compatriotes pour une valeur de 8 millions de FCFA au centre de référence de la commune ;
- Sur le front de l'emploi des jeunes, la Mairie a entamé la mise en place d'un programme de formation continue au bénéfice de 50 jeunes accueillis **des** artisans sur une période d'un an ; le coût du programme de 10 millions de FCFA sera pris en charge par la commune ; les jeunes ont été sélectionnés en décembre et il ne reste plus qu'à élaborer et à signer les contrats pour un démarrage des activités ; 10 jeunes filles ont été formé en assistance maternelle à l'école ex le BOUCTOU dans l'ACI 2000 en collaboration avec l'association voie et vision ;
- Élaboration d'un projet d'équipement des blanchisseurs en fer et en bonbonne de gaz pour un coût de 8 millions de FCFA financé par un établissement de crédit et garanti par la commune ; ce projet est à mettre en place ;
- Recensement des cliniques privées : il reste à identifier celles qui respectent la loi et à fermer les autres qui constituent de véritables menaces pour la santé publique dans la commune.

## **27 Investissements**

- Aménagement de la route de Taliko : 4 millions de FCFA ;
- Construction encours de la clôture du cimetière de Sébénicoro : le contrat a été signé au mois de décembre 2009, les travaux ont démarré en décembre, le coût global de l'ouvrage est de 79 millions de FCFA ;
- La réparation de la route Sébénicoro – Kalabanbougou pour 2000 000 FCFA ;
- Construction et équipements de plusieurs kits scolaires (quelques classes) pour une somme d'environ 87 millions de FCFA financée par des partenaires extérieurs à travers l'ANICT ;
- Signature du contrat de construction de deux hangars au marché de Ouolofobougou pour 4 millions de FCFA avec l'aide de l'ANICT ; les travaux doivent démarrer en mars 2010 ;
- Adduction d'eau de Sibiribougou sur financement de la ville d'Angers, elle est prévue pour démarrer en septembre 2009 par la réalisation d'un forage avec un château d'eau de grand contenu. Nous sommes entrain de négocier le branchement du château d'eau sur le réseau d'électricité d'EDM (environ 30 mètres à réaliser) avec le concours de la mairie du district de Bamako ;
- Mini égouts à Hamdallaye sur financement d'Angers pour 3 millions de FCFA environ, le projet est encours ;
- Réalisation d'un forage à Hamdallaye derrière le lycée PROSPER CAMARA au pied de la coline, il reste l'essai de pompage afin réaliser le système d'adduction, le type d'équipement et de gestion de la distribution.

## **28 Augmentation des revenus de la commune**

- Délégation de la gestion des marchés de la commune à des opérateurs privés à la suite d'un appel d'offres en décembre 2009, les contrats sont encours d'exécution depuis début février 2010 ; cette action devrait accroître les revenus de la commune de 30 millions de FCFA environ sur une année (de 45 à 75 millions de FCFA) :

- Recensement de tous les contribuables aux taxes municipales : il reste à saisir ces personnes dans le logiciel SIMBA de gestion financière et à émettre les rôles automatiquement ; cette action va multiplier les recettes de la mairie par deux sur ce poste (de 15 à 30 millions de FCFA)

## **III LES PRIORITES EN CAS DE VICTOIRE PROCHAINE**

### ***31 Consolider les acquis et poursuivre les chantiers***

De nombreuses réalisations effectuées sont fragiles et méritent d'être consolidées. Les chantiers ouverts sont également nombreux, il est indispensable de les poursuivre notamment le chantier de la question foncière à travers le dossier de Kalaban.

Ces réalisations et ces chantiers seront consolidés pour que la commune puisse entamer sa marche en avant si les électeurs accordent au groupe MARA leur confiance.

D'autres actions sont à démarrer comme le projet emploi jeune ou encore la réhabilitation du quartier de Lassa.

### ***32 Les investissements contenus dans le budget 2010***

Le budget 2010 a été adopté par l'ensemble des conseillers municipaux y compris ceux de l'opposition pour un montant de 2 100 millions de FCFA. Ce budget, le plus important des collectivités maliennes après celui du district de Bamako comporte de nombreux investissements qu'il convient de réaliser pour le bonheur de la commune :

- pavage de trois importantes voies de la commune à Djicoroni, Sébénicoro, Lafiabougou et Hamdallaye pour environ 300 millions de FCFA ;
- réalisation de la première tranche du complexe sportif communal pour 200 millions de FCFA ;
- Plateau sportif sur le terrain annexe au terrain Chaba avec un terrain de football éclairé, un terrain de basket-ball éclairé, un terrain de Handball éclairé et deux terrains de volley-ball éclairés pour un investissement de près de 70 millions de FCFA ;
- L'équipement informatique intégral de la Mairie et le début de l'informatisation de certains services (état civil, finances, gestion des contribuables...) ;

### ***33 L'ACI 2000***

La zone ACI constitue une opportunité pour nous. Nous devons y conduire une activité dont le but est de lier cet endroit aux autres quartiers de la commune à travers un projet intégrateur se caractérisant par la génération et le partage de revenus, l'exécution de projets précis de progrès socio économique, la satisfaction des attentes des habitants de cette zone en matière de cadre de vie....

Une équipe sera mise en place sous l'égide d'un conseiller municipal et composé d'une dizaine de membres. Elle sera dotée d'un bureau et d'équipements de travail pour mener à bien cette mission d'ici la fin de l'année.

Elle aura pour rôle :

- de situer le cadre de gestion, l'historique et la responsabilité des uns et des autres dans la conception et la gestion de la zone ACI ;
- d'identifier les acteurs de la zone ;
- de les aborder pour présenter le projet de la municipalité en abordant les différents volets (sécurité, cadre vie, paiement de taxes, solidarité avec les autres quartiers...);
- de proposer pour chaque volet les objectifs chiffrés, les moyens à dégager, le dispositif de financement et la contribution de chacun ;
- de faire valider le dispositif par l'ensemble des acteurs à la suite de concertations et négociations ;
- de mettre en place le cadre définitif du projet sur les années à venir à commencer par la première année.

Ce projet doit permettre à la collectivité de dégager environ 300 millions de FCFA par an pouvant être investis dans l'amélioration du cadre de vie dans la zone ACI et dans les autres quartiers (sécurité, éclairage public, collecteurs et ouvrages de drainage d'eaux, espaces verts...).

### **34 Le projet TDRL**

Cette taxe est une opportunité pour la collectivité. Son potentiel de recouvrement est de 200 millions de FCFA au moins. Mais la collectivité encaisse moins de 10 millions de FCFA chaque année. Ce n'est pas normal. Il faut changer cette situation.

Un projet sera mis en place dans les deux mois du mandat pour :

- identifier la base taxable et émettre les avis d'imposition de manière fiable
- lancer des équipes de collecte et de sensibilisation dans les quartiers
- établir et mettre en place un système de paiement étalé sur l'année pour permettre aux personnes démunies de pouvoir s'acquitter facilement de leurs obligations

Cette équipe sera équipée et motivée dans sa tâche et la municipalité emploiera son énergie, sa crédibilité, sa proximité avec la population mais également toutes les forces vives de la société civile pour aboutir à la réalisation de ce projet.

Il est espéré un recouvrement de 10% la première année (20 millions) et une augmentation de 5% chaque année pour arriver à 30% en fin de mandat (60 millions de FCFA).